

« La période des travaux du CND sera l'opportunité de nous délocaliser » (Catherine Tsekenis)



Catherine Tsekenis

Paris - Article n°271214 - Publié le 21/11/2022 à 11:30

« Sur mon premier mandat, c'est finalement lors de la troisième saison que nous avons pu lancer de nouveaux projets comme Élan, les colloques internationaux pour la recherche, "1km de danse", de nombreux projets qui relèvent d'une volonté d'amplifier l'accès à la danse, sa culture, d'affirmer une responsabilité sociétale. Une action ancrée sur un territoire qui nourrit son expertise au niveau national et international », déclare Catherine Tsekenis, directrice générale du Centre national de la danse, à News Tank le 21/11/2022.

Renouvelée à son poste en juin 2022 pour un deuxième mandat de trois ans, Catherine Tsekenis aura notamment à superviser les futurs travaux de rénovation des façades du CND, prévus à partir de l'été 2024 et pour deux ans. « Pendant la phase d'études au printemps 2023, sera décidée d'une accessibilité restreinte du bâtiment ou de sa fermeture totale pendant les travaux. (...) Le CND est un centre ressources national, et même s'il n'est pas implanté au cœur de Paris (...), il est très important qu'il soit beaucoup plus connu au-delà de l'Île-de-France. La période des travaux sera donc l'opportunité de nous délocaliser. Nous avons déjà prévu de déplacer Camping à Lyon en 2025 », indique-t-elle.

« Je souhaite aussi que le CND soit en lien avec des musées et des institutions d'autres disciplines. C'est une manière concrète de mieux faire connaître la danse et sa culture. Au printemps 2023, nous nous associons avec le **Palais de Tokyo** autour de l'exposition "Exposé-es". Nous nous occupons du volet chorégraphique de l'exposition et accueillons une extension du volet arts plastiques au CND », ajoute Catherine Tsekenis.

Bilan du premier mandat, ancrage territorial, développement du programme égalité des chances Élan, réorganisation interne, déploiement du portail numérique, futurs travaux, Catherine Tsekenis répond aux questions de News Tank.

Vous avez été renouvelée à la direction générale du CND en juin dernier pour un deuxième mandat. Quel bilan faites-vous de votre premier mandat, lequel a été très largement impacté par la pandémie ?

Mon premier mandat ne s'est effectivement pas déroulé comme je l'avais imaginé ! En même temps, cela m'a permis d'être très en lien avec la vie interne du CND. Nous avons été très mobilisés sur les questions d'organisation du travail et d'accompagnement des salariés, le passage au télétravail, etc. Il fallait garder le lien avec le secteur chorégraphique, nous avons donc fait un bond en avant sur le plan du numérique. Ce qui est également positif, c'est que cette crise nous a permis de prendre le temps de travailler sur les nouveaux projets que je proposais, de réfléchir à l'existant et aux éventuelles évolutions à engager.

Sur ce premier mandat, c'est finalement la troisième saison (2021-2022) qui a eu un fonctionnement relativement normal. C'est le moment où nous avons pu lancer de nouveaux projets comme Élan, les colloques internationaux pour la recherche, « 1km de danse », de nombreux projets qui relèvent d'une volonté d'amplifier l'accès à la danse, sa culture, d'affirmer une responsabilité sociétale. Une action ancrée sur un territoire qui nourrit son expertise au niveau national et international.

À propos du programme égalité des chances Élan : quel premier bilan en faites-vous après une année d'existence ?

La formation s'adresse à des jeunes sur critères sociaux qui ont déjà une pratique en danse et sont inscrits dans un conservatoire ou dans un autre lieu de formation en danse. L'idée d'Élan est de permettre à ces jeunes d'acquérir plus de maturité artistique, d'élargir leur vision du champ chorégraphique afin de leur permettre d'accéder aux voies de l'enseignement supérieur. Le programme s'appuie sur les ressources disponibles en interne au CND : le pôle ressources professionnelles, la médiathèque et la cinémathèque de la danse.

Raphaëlle Delaunay, sa directrice pédagogique, a aussi su mobiliser autour d'elle des artistes passionnants (Régine Chopinot, François Chaignaud, Cédric Andrieux, Thierry Thieû Niang, etc.). C'est une chance incroyable pour les élèves d'être tout à coup en présence avec des artistes qui leur expliquent ce qu'est le métier, leur donnent les moyens de se projeter dans une carrière de danseur et de danseuse là où ils peuvent s'en empêcher.

Le premier bilan est positif car quasiment tous les élèves de la première promotion ont passé un cap. L'une d'entre eux a intégré l'école de danse contemporaine P.A.R.T.S en Belgique ; d'autres ont été reçus au conservatoire à rayonnement régional de Paris. Mais ce qui les a profondément transformés, c'est la question du groupe, du collectif.

« Nous avons l'ambition de développer une école Élan à Lyon »

La première année de cette école nous conforte dans l'idée de poursuivre. Nous avons l'ambition d'en développer une à Lyon pour laquelle nous sommes actuellement en train de chercher les financements. Mais nous n'irons pas plus loin ; nous voulons plutôt donner des idées à d'autres institutions du réseau pour qu'elles mettent elles aussi en place ce type d'actions.

Nous avons aussi lancé l'événement « 1km de danse », dont la première édition a eu lieu le 14/05/2022 le long du canal de l'Ourcq, et a accueilli plus de 7 000 participants. Parce que le bâtiment du CND peut apparaître comme imposant aux yeux des habitants qui ne savent pas toujours ce qui s'y passe, nous avons voulu imaginer un événement hors-les-murs qui soit en prise avec la réalité d'un territoire empreint d'une multitude de cultures, y compris corporelles. Dans un monde de plus en plus clivé, nous voulions créer un événement qui place la danse de chacun au cœur de la ville. Les habitants étaient invités à présenter, partager et transmettre leur pratique chorégraphique (danse antillaise, danse de tradition indienne, hip-hop, danse afro, danses latines...).

Je veux que le CND soit le lieu de toutes les danses, et prenne en considération les évolutions du secteur sur le plan artistique, et je trouve que beaucoup d'artistes réinterrogent le fonctionnement traditionnel de leurs métiers et vont vers des formes en prise directe avec leurs concitoyens. Notre grande force réside aussi dans le fait de pouvoir donner à voir les écritures d'aujourd'hui, tout en les mettant en perspective avec des formes plus patrimoniales, grâce à toutes nos ressources (médiathèque, cinémathèque de la danse), comme nous l'avons fait au printemps autour d'Andy de Groat ou pour l'exposition « Déplier baroque » que nous avons montée avec le CNAP. Cela permet aussi aux équipes du CND de travailler en transversalité ; tous les départements participent : la formation, le patrimoine, la recherche, la création, etc.

Vous avez justement opéré une réorganisation en interne en fusionnant le département des Ressources professionnelles et le département Formation et Pédagogie/Éducation artistique et culturelle. Quels sont les objectifs visés ?

Ils sont désormais réunis au sein d'un seul département que nous avons nommé « Transmission et Métiers », à l'intérieur duquel, on retrouve trois pôles (formation et pédagogie ; EAC ; ressources professionnelles). Il me semblait opportun de les regrouper car ces trois pôles ont très souvent des expertises et des sujets croisés et interviennent auprès des mêmes interlocuteurs. L'objectif est de permettre beaucoup plus de dialogue entre eux, mais aussi de favoriser de nouvelles dynamiques, d'être plus efficaces dans nos offres aux professionnels.

Quels sont les grands chantiers qui vont structurer votre deuxième mandat ?

« Conforter les nouveaux projets au service des professionnels et des publics et poursuivre notre mission de soutien à la création »

L'objectif de mon deuxième mandat sera à la fois de conforter les nouveaux projets au service des professionnels et des publics que nous avons installés, mais aussi de poursuivre notre mission d'accompagnement des artistes et de soutien à la création.

Nous portons une attention particulière aux jeunes créateurs afin d'accompagner leur structuration, de leur donner une visibilité auprès des professionnels comme avec Canal (temps fort professionnel organisé par le CND). Nous poursuivons également le dispositif d'artistes associés. Après Gisèle Vienne, c'est Jérôme Bel qui sera notre prochain artiste associé. Notre choix se porte sur des artistes déjà bien reconnus qui, a priori, n'ont pas besoin de l'aide du CND. Mais l'idée est justement de leur donner carte blanche, afin qu'ils puissent développer des projets qu'ils n'auraient pas pu faire ailleurs. Gisèle Vienne a créé une performance en extérieur dans un format plus resserré que les spectacles qu'elle a l'habitude de présenter. Elle a également initié une série de séminaires avec la

philosophe Elsa Dorlin sur la thématique « Travailler la violence ». Nous sommes en train de discuter avec Jérôme Bel pour construire les contours de notre association. Il a aussi très envie de partager ses convictions écologiques avec d'autres.

À l'occasion du PLF 2023, le ministère de la Culture a annoncé l'ouverture de crédits afin de lancer des études préalables à l'opération de restauration des façades. Un calendrier est-il à ce jour fixé ?

Cette annonce est une très bonne nouvelle. Depuis plusieurs années, il est avéré que des travaux de rénovation des façades du bâtiment à Pantin sont incontournables, mais une des conditions pour les lancer était que l'État devienne propriétaire du bâtiment (qui appartient à la Ville de Pantin), ce qui sera effectif d'ici la fin de l'année. Pendant la phase d'études au printemps 2023, sera décidée d'une accessibilité restreinte du bâtiment ou de sa fermeture totale pendant les travaux, qui sont prévus à partir de l'été 2024 et pour deux ans.

En plus de ce futur chantier, nous avons bénéficié de moyens du Plan de relance pour réaliser un certain nombre de travaux pour réduire l'impact carbone du bâtiment : remplacement du système de végétalisation des terrasses, installation de panneaux solaires, installation d'un nouveau système de gestion de la température à l'intérieur du CND.

Nous allons effectuer aussi un travail en interne avec l'équipe pour repérer tous les endroits où l'on peut être meilleur en matière d'éco-responsabilité et de sobriété. Tous ces enjeux sont partagés avec les artistes eux-mêmes, puisqu'ensemble nous devons faire évoluer nos organisations. Le prochain artiste associé, Jérôme Bel, ne va pas manquer non plus de nous interpeller !

Comment vous préparez-vous à une éventuelle fermeture du CND qu'elle soit totale ou partielle. Comment seront redéployées les activités ?

« Lancer des modules nomades autour de la santé dans les CCN, les écoles supérieures et toutes les institutions du réseau chorégraphique

»

Le CND est un centre ressources national, et même s'il n'est pas implanté au cœur de Paris (ce qui détermine un grand nombre de nos missions), il est très important qu'il soit beaucoup plus connu au-delà de l'Île-de-France. La période des travaux sera donc l'opportunité de nous délocaliser. Nous avons déjà prévu de déplacer Camping à Lyon en 2025. Nous souhaitons amplifier nos offres. Ainsi, après avoir publié un guide santé début 2023 et organisé une rencontre professionnelle sur le sujet en fin d'année, nous envisageons de lancer des modules nomades autour de la santé dans les CCN, les écoles supérieures et toutes les institutions du réseau chorégraphique.

Nous continuerons à mener un certain nombre d'actions au plan local, comme Élan ou « 1 kilomètre de danse », car elles sont très liées à ce territoire d'implantation du CND. Sur d'autres sujets, comme l'EAC, le rayonnement de la culture chorégraphique ou le soutien à la création, nous souhaitons travailler avec des établissements en région pour créer des espaces de coopération. Nous avons déjà un jumelage avec la Ville de Cergy et menons des collaborations régulières avec la **MC93**. Le CND est aussi partie prenante du collectif « La beauté du geste » avec sept autres institutions culturelles de Seine-Saint-Denis, qui va réaliser une grande parade artistique en lien avec les habitants du département qui se déroulera en juin 2024 dans le cadre de l'Olympiade culturelle.

Je vis le CND comme un endroit d'expertise et, en même temps, en prise totale avec le territoire. C'est ce pont permanent entre ces deux endroits qui doit nous rendre efficaces. C'est aussi une manière de synthétiser ce qu'est cet établissement avec des départements qui ont des missions différentes.

Je souhaite aussi que le CND soit en lien avec des musées et des institutions d'autres disciplines. C'est une manière concrète de mieux faire connaître la danse et sa culture. Au printemps 2023, nous nous associons avec le Palais de Tokyo autour d'une exposition « Exposé-es ». Nous nous occupons du volet chorégraphique de l'exposition et accueillons une extension du volet arts plastiques au CND.

Dès votre arrivée à la direction générale, vous aviez affiché votre ambition de créer un portail numérique, sorte de « double numérique » du CND, afin de rendre disponibles vos ressources, tant aux professionnels qu'au grand public. Où en est ce chantier ?

Le portail numérique est un sujet important, et nous espérons qu'il pourra être complètement opérationnel au moment des travaux. Les nouveaux supports initiés pendant la crise sanitaire (le « Fil d'actualité », les cours en ligne, la valorisation des ressources patrimoniales) ont boosté ce projet.

L'ambition affichée est de créer une sorte de CND dématérialisé, avec une montée en puissance des ressources que l'on peut proposer, mais pas seulement. J'aime aussi l'idée que le CND soit un espace de réflexion et de débat, et je veux que sur certains sujets, il y ait une éditorialisation plus poussée

Le déploiement du portail numérique se fait petit à petit, par briques successives. Une des étapes était la création d'un magazine trimestriel en ligne gratuit pour mettre en lumière l'actualité et les grands sujets transversaux qui traversent le secteur chorégraphique, en utilisant ce qu'est le numérique aujourd'hui, à savoir des podcasts, des images, des vidéos. Le premier numéro est sorti en juin.

Je défends la nécessité de développer la culture chorégraphique. Le CND est un endroit unique de ressources et de contenus, et il se doit à la fois de produire des savoirs, de développer de la masse critique, et de les divulguer au plus grand nombre. C'est dans ce cadre que j'ai souhaité que nous nous intéressions à l'édition pour la jeunesse, ce que nous avons fait en lançant une collection dédiée. Le premier volume, sorti en septembre, porte sur les fondamentaux de la danse, dans une approche plurielle.



Catherine Tsekenis

Directrice générale @ Centre National de la Danse (CND)

Parcours

Centre National de la Danse (CND)

Directrice générale

Depuis juillet 2019

Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon (CNSMDL)

Présidente du CA

Février 2014 - novembre 2019

Fondation d'entreprise Hermès

Directrice

Avril 2008 - juin 2019

Fondation d'entreprise Hermès

Chargée de mission pour élaborer et développer la politique de mécénat

2007 - avril 2008

Ministère de la Culture

Conseillère pour la danse du directeur de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles

2003 - 2007

Derniers articles



Catherine Tsekenis renouvelée à la direction générale du Centre national de la danse

Catherine Tsekenis est reconduite à la direction générale du Centre national de la danse, par décret du président de la République en date du 23/06/2022, paru au Journal officiel le 24/06/2022. Catherine Tsekenis est directrice générale du CND depuis...



Institut français : Catherine Tsekenis membre du conseil d'administration

Catherine Tsekenis est nommée membre du conseil d'administration de l'Institut français, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences ou de leurs fonctions, par arrêté du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de la...



#EtAprès ? : « Démultiplier l'offre numérique du CND en termes de culture chorégraphique » (C. Tsekenis)

« Avant la crise, nous travaillions au développement d'un portail numérique. Le confinement a retardé les choses mais a finalement constitué une période de répétition grandeur nature pour les équipes, et nous a surtout confortés dans le fait qu'il est...



« Créer une plateforme numérique, un véritable double numérique du CND » (Catherine Tsekenis)

« Un de mes premiers projets sera de déployer encore davantage les ressources dont dispose le CND pour qu'elles soient accessibles au plus grand nombre. Pour cela, je souhaite que soit constituée une plateforme numérique, un véritable "double numérique..."

[Consulter la fiche sur le site](#)

Fiche n° 2274, créée le 23/02/2014 à 11:29 - MàJ le 02/07/2020 à 16:22

CND

Centre national de la danse



Centre National de la Danse (CND)

• Créé en 1998, le CND (Centre national de la danse) est installé depuis 2004 à Pantin (Seine-Saint-Denis).

• **Statut** : EPIC

• **Missions** :

- Formations et services aux professionnels
- Patrimoine et Médiathèque
- Création et diffusion

• **Chiffres 2021** :

- **Budget** : 11 057 751 €
- 94 emplois ETP
- 14 studios à Pantin
- 3 studios à Lyon

• **Président du conseil d'administration** : Rémi Babinet

• **Directrice générale** : Catherine Tsekenis (depuis le 01/07/2019)

• **Direction générale adjointe, en charge de l'administration** : Solen Le Guen (depuis le 16/04/2022)

• **Directrice de la production et de la diffusion culturelle** : Delphine Vuattoux

• **Directrice du département Transmission et Métiers** : Alice Rodelet

• **Directeur du CND à Lyon** : Davy Brun

• **Contact** : **Christophe Susset**, secrétaire général

• **Tél** : 01 41 83 98 13

Catégorie : Théâtre

1 rue Victor Hugo

93507 Pantin Cedex France

[Consulter la fiche sur le site](#)

Fiche n° 162, créée le 27/09/2013 à 13:23 - MàJ le 21/11/2022 à 10:25

À lire aussi

Essentiels

CND

Réorganisation du Centre national de la Danse ; création du département « Transmission et Métiers »

Le Centre national de la Danse à Pantin (Seine-Saint-Denis) annonce la création d'un nouveau département, « Transmission et Métiers », issu de la fusion...



#EtAprès ? : « Démultiplier l'offre numérique du CND en termes de culture chorégraphique » (C. Tsekenis)

« Avant la crise, nous travaillions au développement d'un portail numérique. Le confinement a retardé les choses mais a finalement constitué une périod...

Actualité(s)



Catherine Tsekenis renouvelée à la direction générale du Centre national de la danse

Catherine Tsekenis est reconduite à la direction générale du Centre national de la danse, par décret du président de la République en date du 23/06/20...



Lancement d'un média en ligne trimestriel dédié à la danse par le CND

Le Centre national de la danse annonce le lancement d'un média en ligne, « CND magazine », pensé pour « mettre en lumière l'actualité et les grands suje...



CND : Solen Le Guen directrice générale adjointe en charge de l'administration

Solen Le Guen est nommée directrice générale adjointe en charge de l'administration du Centre National de la Danse à Pantin (Seine-Saint-Denis), appre...
